

1 - Administration

✦ Affiliation Club

Montant dû : 150 €

✦ Bordereaux et Licences

Les bordereaux de demande de licences et affiliation Club accompagnés du chèque doivent être adressés à Martine Desanti-PAZZI (martine.desanti83@gmail.com) qui les transmettra au Trésorier.

- ✦ Licence « Comité » : Un joueur peut prendre une licence « Comité » à condition qu'aucun club ne l'ai accepté. Montant 60€ forfaitaire

✦ Affiliation Membres

Tout joueur se présentant à un championnat devra être à jour de sa cotisation (art 1 du règlement des compétitions).

Les licences devront être régularisées pour le 31 Décembre 2026

Conformément à l'article 5 des statuts fédéraux, la validation et l'enregistrement des licences est du ressort du conseil d'administration.

Licence	Montant	Part FFT	Part Comité
1 ^{ère} série	55 €	40 €	15 €
2 ^{ème} série	45 €	30 €	15 €
3 ^{ème} série	40 €	25€	15 €
4 ^{ème} série et Primo- licencié	30€	15€	15 €
Jeunes moins de 18 ans	8 €	5 €	3 €
Etudiants	20 €	10 €	10 €

Tout nouveau joueur doit être à jour de sa cotisation.

✦ PCN

	Indice	Montant	Part FFT	Part Comité
Régularités	1	0,50 €	0,16 €	0,34 €
Festivités	1,2	1,00 €	0,40 €	0,60 €

Tous les tournois homologables doivent être déclarés, car ils sont « vendus » comme tel, de plus vous utilisez les logiciels et le code d'arbitrage FFT, donc les joueurs attendent leurs points en fin de saison.

✦ Festivités:

Les tournois dits »Festivités» sont des tournois régionaux.

Les tournois « vendus » comme festivités doivent être réglés comme tels, (indice1,2)

L'arbitre choisi doit être régional, ou avoir une dérogation du CCR ou du Président de Zone.

Le règlement des PCN doit être réalisé au plus tôt. Le Bordereau chèque & Tableau sont à adresser à l'issue de chaque tournoi à Jean Marc DESANTI (jeanmarc.desanti@gmail.com) qui les transmettra au Trésorier.

✦ Jeunes

En cas de qualification pour les championnats jeunes, une partie financière sera demandée aux parents.

✦ Responsable des Achats

La personne responsable des achats sera le Trésorier du Comité

✦ Stylos Trophées

Reconduits pour la saison 2026- 2027.

Ils seront distribués le jour de la compétition par le Directeur d'Epreuve

✦ Déplacement Administrateur

Les frais de déplacement des administrateurs seront calculés au cas par cas sur la base de : 0,20€ du kilomètre et Il est souhaitable que les administrateurs se regroupent.

Les déplacements importants, notamment ceux pour l'AG de la FEDE seront plafonnés à 600 € et tout dépassement sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration

Repas: 20 € ces défraiements ou prise en charge ne peuvent se faire que dans le cadre d'une mission particulière, ordonnée par la Présidente ou une convocation à un conseil d'administration régulier.

Ne concerne que les membres du conseil d'administration.

✦ Indemnités d'arbitrage

LIBRE	Arbitrage + ordinateur	
	1 Arbitre attitré par Championnat	
1 Séance		50 €
2 séances	repas offert par le Club	100€

DUPLICATE	Arbitrage + ordinateur	
1 Séance		50 €
2 séances	repas offert par le Club	100 €

Déplacement 0.20 € du kilomètre: indemnité divisée en cas de covoiturage au prorata du nombre d'occupants

Série préparée 10 € la série normale et 20 € pour une série intégrale.

Un arbitre délégué est désigné par le CCR, la dérogation est donnée par le Président de Zone.

✦ Champions de France ou ayant réalisés un podium national

Gratuité des inscriptions aux divers qualificatifs de la saison pour les joueurs Champions de France ou ayant réalisés un podium national la saison précédente et le Champion de France aura une prime de 150 € pour un titre individuel et 100 € en équipe.

II Participations Financières- Défraiements

✦ Budget Comité Var Côte d'Azur

Le budget prévisionnel 2026-2027 est établi à: 13 000 € sur les bases des compétitions 2026-2027

Montant maximum Pour les compétitions individuelles: 140 €
Pour les compétitions en équipe: 120 €

✦ Conditions de participation

Le joueur doit avoir 9 points pour bénéficier d'un défraiement maximum

Les tableaux ci-dessous donnent:

- Le 1^{er} tableau donne le nombre de points attribué pour chaque tournoi en fonction de la série
- Le 2^{ème} tableau donne le montant en euros du défraiement, en fonction du nombre de points.

Le minimum de défraiement sera de 20 €.

Les demandes exceptionnelles d'avance sont à demander au Président du Comité Var Côte d'Azur.

Tournois	Série		
	IN à IK	IT à 2K	2T à 4T
Open	1	1	1
Quadrettes	1	1	1
Libres individuel	2	1	1
Libre x 2	2	1	1
Série	1	1	1
Triplettes	1	1	1
Interclubs (libre/4)	1	1	1
Coupe de France	1	1	1
Finale du Comité	1	1	1
Réunion des Présidents	1	1	1

Défraiement qualification individuel	
Points	D
1	20
2	20
3	30
4	40
5	55
6	65
7	80
8	100
9	110
10	120
12	130
14	140

Défraiement qualification équipes	
Points	D
1	20
2	20
3	30
4	35
5	40
6	50
7	65
8	80
9	90
10	100
12	110
14	120

Tout joueur qualifié lors d'une qualification régionale 1^{ère} série marque 2 points
Seuls les qualifiés et les remplaçants, issus des compétitions régionales peuvent être défrayés.

Le Comité Var Côte d'Azur peut saisir la Commission de discipline qui se réservera le droit de choisir la sanction appropriée d'un joueur qui nuira à l'image du Comité Var Côte d'Azur durant les compétitions et Open Nationaux.

Compétition LIGUE ou ZONE:

S'il y a une 3^{ème} séance de programmé, il sera payé une nuit d'hôtel, montant maximum 70 €, sur justificatif

III Compétitions

Le Comité transmet le calendrier des compétitions de la saison à venir par mail à tous les Présidents, ceux-ci doivent prévenir le CCR dès la validation d'une salle. Le Comité informera les Présidents de tout changement par mail. Les présidents de club ont l'obligation d'annoncer les compétitions au moins 15 jours avant la date prévue, ainsi que le coût de la participation et d'essayer de monter des équipes. Les inscriptions à chaque compétition doivent se faire auprès de Elisabeth DUMAS par mail (rapetou06@yahoo.fr) ou par SMS port 06 63 95 60 82 et Marc GUARY mail (marc.guary@laposte.net) ou par SMS 06 09 21 84 25

La préinscription se fera au plus tard une semaine avant, en précisant le Nom + le N° de licence , Toute nouvelle demande devra être validée par le Directeur d'épreuve.

Les duplicatés et libres commenceront à 13h30

Toutes les compétitions seniors commenceront à 9h00

✦ Participations

Tous les qualificatifs libres sont à 15€,

	Libre		Duplicaté
Participation	15,00 €		15,00 €

- ✦ **Directeur d'épreuve** doit être sur place ou être remplacé sur place, par quelqu'un auquel il aura donné les consignes.
Le repas du Directeur d'épreuve est à la charge du Club.

Date	Compétition		Directeur d'Epreuve	Arbitre
26/9/26	Quadrette D1	Toulon	Martine DESANTI	Martine DESANTI
17/10/26	Quadrettes D2	Ste Maxime	Jean Pierre BUSSON	Jean Marc DESANTI
14/11/26	Quadrettes D3	Brignoles	Martine DESANTI	Martine DESANTI
06/02/27	Triplettes D1	Cavalaire	René KEITH	René KEITH
27/02/27	Triplettes D2	Nice	Dominique DAZELLE	Jean Marc DESANTI
13/03/27	Triplettes D3	Vence	Martine DESANTI	Martine DESANTI
05/12/26	Open (1 ^{er} & 2 ^{ème} tour)	Roquebrune	Jean Michel SAGEOT	Martine DESANTI
12/12/26	Open (3 ^{ème} & 4 ^{ème} tour)	Nice	Dominique DAZELLE	Martine DESANTI
09/01/27	Promotions	Roquebrune	Martine DESANTI	Jean Marc DESANTI
09/01/27	2 ^{ème} série	Roquebrune	Martine DESANTI	Jean Marc DESANTI
06/03/27	1 ^{ère} série	Sorgues	Jean Marc DESANTI	
	Duplicaté Séniors :		Jean Marc DESANTI	Martine DESANTI
03/10/26	Libre/2	Cavalaire	Elisabeth DUMAS	Martine DESANTI
16/01/27	Libre individuel	Ste Maxime	Jean Pierre BUSSON	Jean Michel SAGEOT
	Libre Sénior		Jean Marc DESANTI	Martine DESANTI
05/06/27	Libre par équipe x4 : Brignoles		Jean Michel SAGEOT	Martine DESANTI
20/03/27	Coupe de France 1-2 Cavalaire		Philippe PANIER	René KEITH tirage 5/12
03/04/27	Coupe de France 3-4			

Les Directeurs d'épreuve doivent adresser au CCR les résultats de leurs compétitions et la photo du Podium.

- ✦ **Organisation des compétitions**
Le CCR inscrit sur le Site les différentes compétitions.
La formule du championnat est de la responsabilité du CCR et ne doit pas contrevenir au règlement national

- ✦ **Abandon de qualification**

Individuel: un joueur qui ne sera pas présent à la proclamation des résultats ne sera pas qualifié pour la phase suivante du championnat (qualifié ou remplaçant) quel que soit son classement sauf accord de l'Arbitre.

Formation: (triplette, quadrette, équipe) Une formation qui ne sera pas représentée par au moins son capitaine à la proclamation des résultats ne sera pas qualifiée pour la phase suivante du championnat (qualifiée ou remplaçante) quel que soit son classement sauf accord de l'Arbitre.

Toutes les décisions ont été votées à l'unanimité.

IV Matériel

- ✦ La demande de matériel du Comité doit être validée par le CCR
- ✦ Lors des compétitions le Directeur d'Epreuve, l'Arbitre et le Président de Club doivent faire respecter les différentes règles en vigueur.

V Important :

- ✦ Toute consommation d'alcool, cigarette y compris cigarette électronique et téléphone est interdite pendant les compétitions, l'arbitre appliquera les sanctions qu'il jugera nécessaires.
- ✦ Le Directeur d'épreuve, l'Arbitre et le Président de Club veilleront à éviter tout débordement. Les Présidents de Club pourront être également sanctionnés.

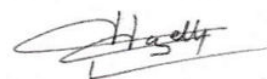
Signature de la Présidente

Martine PAZZI



Signature de la Secrétaire

Dominique DAZELLE



IV - Charte de Bonne Conduite

En adhérant à un club du Comité Var Côte d'Azur Tarot vous devez prendre connaissance de la charte de bonne conduite afin de rendre au Tarot ses lettres de noblesse.

Par votre engagement (Lu et approuvé signature) nous partagerons ensemble notre passion commune dans un climat convivial qui participera à l'excellence de nos résultats.

Nous vous remercions de votre coopération pour le plaisir de chacun !!

Le joueur

Je suis loyal, fairplay et tolérant avec tout le monde.

Je respecte mes adversaires et mes partenaires.

Je respecte les arbitres et les organisateurs.

Je maîtrise mon comportement : Propos malveillants, Attitude, Abus d'alcool etc.

Je refuse toute forme de tricherie et de violence verbale.

Je me conduis en adulte responsable et je véhicule une image positive du Comité Var Côte d'Azur de tarot.

Je participe au rangement des locaux

L'encadrement

Je suis ambassadeur de la charte de bonne conduite en étant **exemplaire**

Je fais respecter la charte de bonne conduite.

Je fais savoir que le jeu prime sur l'enjeu.

J'assure l'impartialité et la cordialité des rencontres.

Je développe l'esprit compétitif.

Je favorise le plaisir et la convivialité.

Je fais respecter le matériel, les installations.

**Tout comportement désagréable n'a pas sa place
dans notre comité et sera sanctionné.**